



2e édition de la Table ronde des PDG du FORCCE – RAPPORT

La seconde Table ronde des PDG du FORCCE, tenue à Montréal ce 29 octobre dernier, s'est penchée sur le thème de la Compétitivité des relations commerciales entre le Canada et l'Union européenne (UE). À cette occasion fut aussi présenté les recommandations des différents groupes de travail du FORCCE, portant respectivement sur: le *Commerce & la Concurrence*, l'*Environnement*, la *Technologie & l'Innovation*, ainsi que sur les questions d'*Accès au marché*.

Les discussions ont notamment fait mention du potentiel de progrès significatif concernant la compétitivité du commerce Canada-UE qui pourrait être fait via des liens plus étroits entre le Canada et l'UE. Cette voie fut identifiée comme privilégié pour accroître la coopération économique trans-atlantique, la diversification des échanges et permettre une perspective stable pour les projets d'investissements à long terme. Ceci dit, l'élément central de cette vision à long terme inclurait l'idée de négociations sur la conclusion d'un accord bilatéral de libre-échange.

À ce sujet, le président canadien du FORCCE, et ancien ministre canadien du commerce international M. Roy MacLaren a déclaré qu' « *Il est clair qu'il est des intérêts supérieurs du Canada de dynamiser sa performance en termes de commerce et d'investissements avec ses partenaires commerciaux. Et en ceci, l'Europe ne fait pas figure d'exception* ».

S'exprimant sur le besoin de diversifier nos échanges commerciaux, Perrin Beatty, président et chef de direction des Manufacturiers et Exportateurs du Canada, la plus importante association d'entreprise au Canada, a affirmé que « *Nous croyons fermement qu'il est vital pour le Canada de travailler à l'établissement d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne* ».

La table ronde présentait aussi plusieurs autres conférenciers et panélistes; tel que le président européen du FORCCE, le Baron Paul De Keersmaecker, Mme Anne Golden, présidente du Conference Board of Canada, M. Daniel Gagnier, vice-président sénior, affaires corporatives, Alcan inc. ainsi que M. Robert Keyes, vice-président sénior, Chambre de commerce du Canada

Les membres du FORCCE ont aussi pris les décisions suivantes :

1. Développer un plan conjoint exposant une vision stratégique sur l'opportunité de conclure un éventuel accord bilatéral de libre-échange entre le Canada et l'UE et l'existence d'une volonté de la part des deux côtés de l'océan pour arriver à cet objectif. Ceci, en conjonction avec le déroulement des négociations post-Doha de l'OMC, laquelle est pour l'instant en tête de l'agenda politique.
2. Conjuguer les priorités du Programme d'Action avec les initiatives de négociations bilatérales, incluant celles revues sous le « EU-Canada Trade Initiative (ECTI) ». Dans cet esprit le FORCCE regroupera ces enjeux sous six différentes priorités : La coopération réglementaire, la recherche & le développement, la reconnaissance mutuelle, Les approvisionnements gouvernementaux, les mouvement de main-doeuvre et finalement, le développement de l'agenda de Doha.
3. Présenter ce Programme d'Action au Commissaire européen au commerce Pascal Lamy et au Ministre canadien du commerce international Pierre Pettigrew, à l'occasion du Sommet Canada-Union européenne, prévu pour le 19 décembre 2002 à Ottawa.
4. Préparer un document de travail à partir du Programme d'Action afin de contribuer au processus de négociation du ECTI et de établir un plan de rencontres régulières avec ses membres

La Programme d'Action du FORCCE sera disponible sur notre site web en janvier 2003.